

# Au fil des saisons

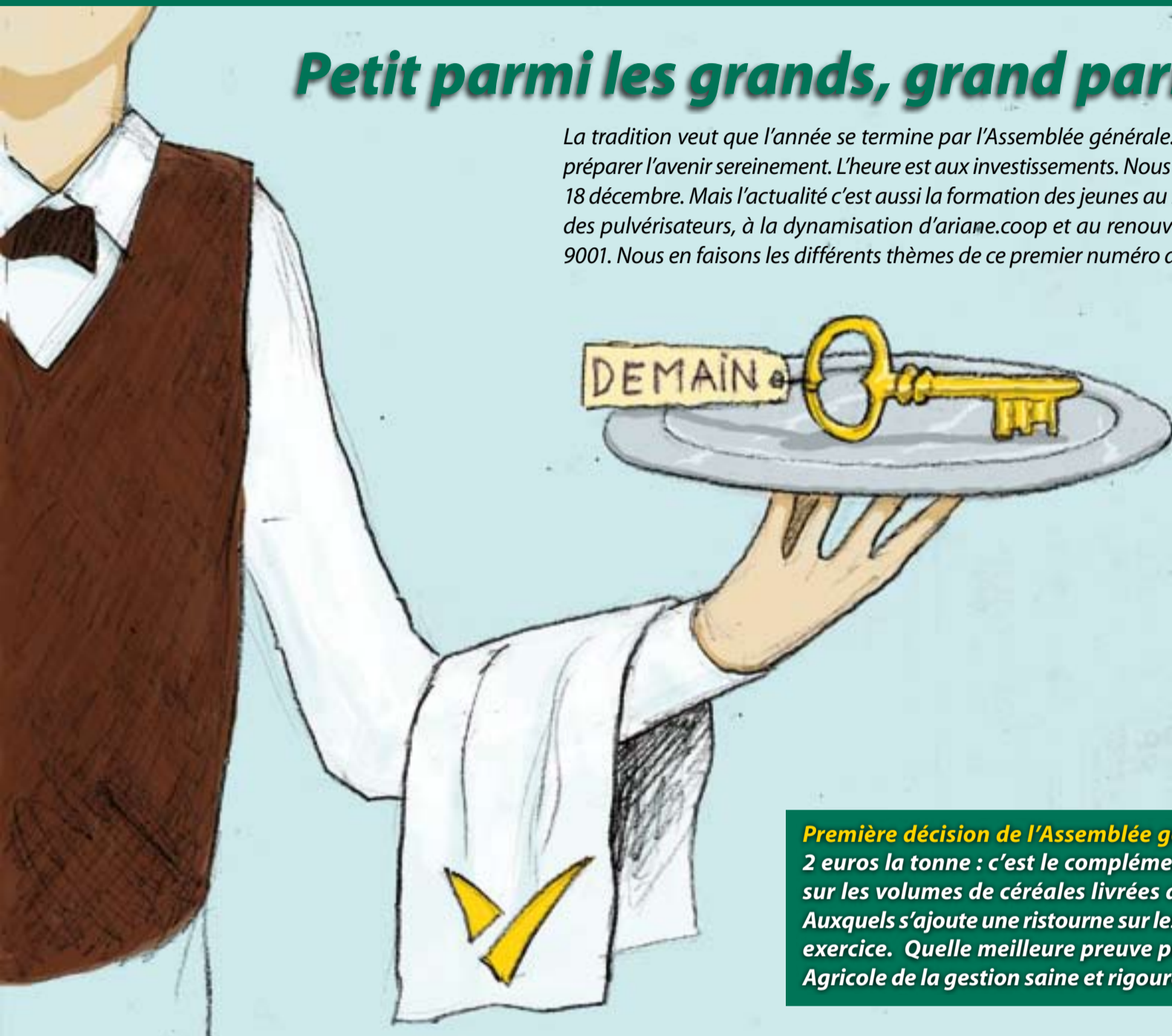
LE JOURNAL DES ADHÉRENTS  
DU COMPTOIR AGRICOLE



# 30 • HIVER 2009 - 2010

## Petit parmi les grands, grand parmi les petits

La tradition veut que l'année se termine par l'Assemblée générale. La gestion est saine et permet de préparer l'avenir sereinement. L'heure est aux investissements. Nous y revenons avec les propos tenus le 18 décembre. Mais l'actualité c'est aussi la formation des jeunes au marché des céréales, aux contrôles des pulvérisateurs, à la dynamisation d'ariane.coop et au renouvellement de notre certification Iso 9001. Nous en faisons les différents thèmes de ce premier numéro de l'année.



**Première décision de l'Assemblée générale de notre coopérative :**  
**2 euros la tonne : c'est le complément de prix versé aux adhérents sur les volumes de céréales livrées au cours de l'exercice 2008/09. Auxquels s'ajoute une ristourne sur les approvisionnements du même exercice. Quelle meilleure preuve pour les adhérents du Comptoir Agricole de la gestion saine et rigoureuse de leur coopérative !**

## SOMMAIRE

### DOSSIER

Qualité et CSA :  
trois journées en compagnie des auditeurs *Page 7*



*Pages 2 et 3* **La vie du Comptoir**

Retour sur l'AG du 18 décembre  
Le Cruiser autorisé en 2010... mais pas contre la chrysome  
Les Start' Jeunes en formation sur les marchés des céréales

*Page 4* **Zoom**

Les capitaux propres dans une coopérative  
360° : où en est-on ?

*Page 5* **Repère technique** Le contrôle des pulvérisateurs  
**Le coin d'Ariane**

*Page 6* **Innovation** Nouvelle gestion des effluents phytos

*Page 8* **Témoignage** André Werner, auditeur SQS  
**Unter Uns**  
**Les brèves du Comptoir**

## EDITO

### Amortir les chocs

Encore un exercice qui se termine par un bilan très flatteur. Et de nature à rassurer les adhérents. Mais derrière les chiffres se cache une foule de questions. Il ne suffit pas de se dire que la dernière collecte était abondante et de qualité, que globalement les produits d'approvisionnement nécessaires étaient là au bon moment. Ne pas se remettre en question serait irresponsable. Une collecte de maïs record rentrée en grande partie en quatre semaines ne s'est pas faite sans tensions et sans risques. C'est pourquoi nous devons encore penser à améliorer notre capacité de stockage, notamment terrien.

Et ne nous voilons pas la face : des difficultés sont devant nous. Les contraintes réglementaires, économiques et agronomiques s'accumulent. Sans que ce soit une nouveauté, c'est plus la vitesse avec laquelle elles apparaissent qui est source d'inquiétudes. Par une proximité accrue avec nos adhérents, nous devons être en mesure de servir d'amortisseurs pour les exploitations. Nous sommes capables de relever ce défi. A vous de nous faire confiance. Le Comptoir Agricole a-t-il déjà failli dans ses missions depuis 105 ans ?

Excellente année 2010 à toutes et à tous ! Glecklich Nej Jahr !

**André SCHUHLER**  
Directeur du Comptoir Agricole

## Le président Schaeffer : « Nous devons investir »



**Eugène Schaeffer,**  
président du Comptoir agricole

**Un juste retour des choses**  
« L'excellence de notre gestion nous permet de décider ensemble d'un dernier complément de 2 euros la tonne. Ainsi qu'une ristourne sur les approvisionnements ».

**Investissements** « Nous devons investir à tous les niveaux. Au niveau de nos installations pour plus de sécurité pour nos adhérents. Au niveau de la transformation, pour essayer de générer de la valeur ajoutée aux céréales produites, voire à la biomasse. Dans la matière grise, pour mener à bien les projets et les destinées du groupe ».

**Etre prêts** « Nous devons être capables d'étudier toutes les propositions de partenariat, d'où qu'elles viennent. Et si une entreprise souhaite rejoindre le Groupe, nous saurons étudier son dossier avec le plus grand soin, pourvu qu'il soit compatible avec les intérêts de nos adhérents ».

**La coupe est pleine** « Cela fait des années que les agriculteurs et leurs organismes économiques subissent sans broncher l'accumulation de textes réglementaires. Mais trop c'est trop ! Rien que la taxe carbone devrait coûter 1 million d'euros au Groupe Comptoir Agricole ! ». (\*)



**André Schuhler, directeur**

**Une petite région agricole morcelée** « La SAU de l'Alsace ne représente que soixante pour cent d'un département comme la Marne. Et nos exploitations sont deux fois plus petites que la moyenne nationale ».

**Le métier d'agriculteur se complique sérieusement** « Les contraintes économiques (crise générale et prix bas des céréales), agronomiques (chrysome) et réglementaires (Grenelle 2, Loi sur l'eau, directive nitrates, conditionnalité...) sont le reflet de ce que veut notre société. Mais ce sont autant de charges, que nos concitoyens devraient accepter de prendre à leur compte, en payant les productions agricoles à leur juste prix ».

La presse est largement revenue sur la dernière Assemblée générale de la coopérative, placée sous le double signe de la confiance et de la combativité. Nous choisissons d'en sélectionner quelques morceaux choisis, et de donner la parole à certains délégués présents pour représenter leur section.

**Être plus présents aux côtés des adhérents**

« Nous devons apporter un conseil encore plus précis, plus pointu, plus personnalisé. Le conseil agronomique devra être affiné, ce qui nécessitera de former nos équipes terrain. De la même manière, la maîtrise du risque « prix » des céréales par les producteurs devra se concrétiser par un appui à la gestion de la volatilité des cours. Tout ceci sans oublier de travailler de manière responsable et durable ».

**S'élargir à l'Est** « Même si nous avons l'impression d'être importants, nous sommes très petits comparé à des mastodontes comme Champagne céréales à l'Ouest, ou encore les groupes BayWa et Agravis Raiffeisen à l'Est. Nous devons être plus agressifs commercialement et améliorer notre part de marché en Allemagne, dont l'agriculture sera contrôlée d'ici peu par moins de cinq groupes, dont certains sont déjà parmi les premières coopératives du monde par leur taille ».



**Denis Fend, responsable logistique céréales**

**Des capacités de stockage qui montrent leurs limites** « En 2008 comme en 2009, nos capacités de stockage ont été saturées et montrent leurs limites face à la vitesse de récolte potentielle des entrepreneurs et des agriculteurs ».

**Une collecte de plus en plus rapide** « En à peine quatre semaines, fin 2009, nous avons été capables de mettre à l'abri l'essentiel de la collecte de maïs de nos adhérents. C'est un tour de force que l'on doit au professionnalisme des employés dans les silos ».

**Diversifier les débouchés** « Il faut que l'on réfléchisse à la manière de proposer des contrats à certains bassins de production, de manière à élargir notre offre à nos clients transformateurs ».

**Une traçabilité à la parcelle qui se profile** « Les exigences des transformateurs sont en croissance. Aux qualités sanitaires et technologiques va bientôt s'ajouter la traçabilité à la parcelle. Ce qui va compliquer encore plus le travail de nos équipes ».



**Dany Muller, responsable approvisionnement**

**La campagne la plus difficile en engrais depuis de nombreuses années** « Notre souci est de garantir l'accès aux fournitures pour nos adhérents. Avec une raréfaction de l'offre et des prix délirants sur les engrais, il a fallu prendre la décision d'en acheter une partie au plus mauvais moment. Heureusement que les prix se sont assagis sur la fin de campagne, ce qui a permis de retrouver un prix moyen plus acceptable ».

**Des solutions phytosanitaires qui se raréfient** « La disparition accélérée de certaines molécules aboutit à des aberrations. Au printemps, en absence d'une forte mobilisation des agriculteurs, aucune solution n'aurait pu être proposée pour lutter contre les ravageurs du sol. La situation était critique ».

**Le triage à façon très demandé** « Face à une situation de forte augmentation des charges liées aux intrants, de nombreux adhérents se sont tournés vers le triage à façon. Grâce à notre équipement, ils ont pu réutiliser une partie des blés qu'ils avaient récoltés sur l'exploitation ».



**Antoine Wuchner, responsable de la commercialisation des céréales (Eurépi)**

**Un marché plus que volatil** « Entre le printemps et le mois de décembre 2008, de 223 euros la tonne sur le Rhin, le maïs est tombé à 117 euros. En cette fin d'année 2009, les cours restent bas, mais la parité euro/dollar, la météo ainsi que l'intérêt marqué par certains fonds d'investissement pourraient changer la donne ».

**Une transformation essentiellement locale** « Quatre-vingt dix pour cent de nos blés et quarante pour cent de nos maïs sont transformés ici, en Alsace. Avec une préférence pour les débouchés à destination de l'alimentation humaine. Le reste part essentiellement vers le Nord communautaire, pour être transformé en aliment pour le bétail ».

## Ils ont dit...

**J.-N. Hoerle,**  
Ostwald



« Pour moi c'est la seconde fois que l'assemblée de section me fait confiance. Je

le prends comme une reconnaissance, et une certaine fierté de représenter, d'une certaine manière, le Kochersberg. Avec mon frère Daniel, nous sommes si souvent sollicités pour mettre en place des essais avec le service technique, que je trouve naturel de me retrouver ici. Enfin, c'est l'occasion d'échanger avec des personnes que l'on voit rarement. »

**C. Reibel,**  
Hindisheim



« En ce qui me concerne, c'est la troisième fois que j'accepte de re-

présenter ma section. Et ce n'est jamais pareil, car le contexte est toujours différent. C'est important pour moi de rencontrer ceux qui travaillent pour et avec le Comptoir (les clients). En plus, cette année, je savais qu'une des résolutions allait être une bonne surprise pour notre trésorerie. »

**A. Fischer,**  
Rosheim



« Mon exploitation vit de la production du maïs, c'est pourquoi je me considère

avant tout comme un partenaire de la coopérative. J'apprécie beaucoup les échanges que nous avons tout au long de l'année. Et c'est pour ces raisons que je suis là aujourd'hui. Auparavant, c'est Joël qui se rendait aux Assemblées générales. »

(\*) Au cours des derniers jours de 2009, le Conseil Constitutionnel a annulé l'application de la « taxe carbone ». Aux yeux des Sages, les nombreuses exceptions et cas particuliers la rendaient contraire à son esprit.

## La coopérative en quelques chiffres clés (exercice 2008/2009)

- 21 administrateurs, 4024 adhérents, 148 salariés
- Un chiffre d'affaires de 161 millions d'euros
- Un résultat net de 4,6 millions d'euros
- Une collecte de plus de 543 000 tonnes pour près de 100 millions d'euros
- Une activité approvisionnement de 42 millions d'euros
- Une activité « espaces verts » de 3,2 millions d'euros
- Une activité pommes de terre pour 2,3 millions d'euros (8 400 tonnes vendues)
- Des prestations et divers pour un peu moins de 14 millions d'euros

## Les données clés du groupe Comptoir Agricole

La maison mère coopérative partage l'activité grandes cultures (céréales – approvisionnement) avec son pôle négoce Gustave Muller qui lui-même développe son activité en Allemagne au travers de la filiale AGI. Au total, ces entités ont collecté ensemble plus d'un million de tonnes de céréales. Toutes ces marchandises sont commercialisées via notre filiale Eurépi.

Les autres activités du Groupe sont l'usine d'aliments du bétail Costal (29 millions d'euros) et la vente de fournitures aux viticulteurs au travers de Viti.com (8 millions d'euros).

L'ensemble des achats est réalisé au travers de la structure Eurappro.

Enfin, citons Synergie Alsace, SCI détenue à parts égales avec Groupama, le Crédit Agricole et CoopAlsace et qui possède l'abattoir de Holtzheim.

La somme des produits d'exploitations du Groupe dépasse les 335 millions d'euros pour un résultat net consolidé de 6,8 millions d'euros. La capacité d'endettement est de 14,6 millions d'euros. L'effectif permanent s'élève à 290 personnes. Le nombre d'implantations à 60. La capacité de stockage est de 800 000 tonnes et celle de séchage est de 340 000 points.

« Avec près de 100 millions de capitaux propres, et 15 millions de capacité d'autofinancement, le groupe Comptoir Agricole est dans une situation sécurisante. C'est une garantie pour ses adhérents », précise Michel Krebs, directeur financier.

## Le Cruiser autorisé en 2010... mais pas contre la chrysomèle

Extrait du communiqué de presse du 15 décembre dernier, émanant du Ministère de l'agriculture :

« La préparation Cruiser à base de thiametoxam utilisé pour le traitement des semences de maïs pour lutter contre le taupin, avait été autorisée en 2008-2009. Cette autorisation était assortie de conditions d'emploi particulières et accompagnée d'un dispositif de suivi sanitaire de ruches par les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (...).

Sur la base de cet avis, le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a décidé de délivrer une autorisation de mise sur le marché à la préparation Cruiser 350 sur le maïs ensilage, le maïs grain et le maïs porte-graine femelle (...). Compte tenu des inquiétudes exprimées par plusieurs syndicats professionnels apicoles au cours des dernières années, l'autorisation délivrée est limitée à une durée d'un an et devra faire l'objet d'une nouvelle évaluation de l'AFSSA avant d'être renouvelée (...). Le plan de suivi mis en place en 2008 et 2009 sera poursuivi et amélioré en 2010. Il comprendra notamment un nouveau dispositif de surveillance des effets non intentionnels sur la biodiversité, en particulier pour vérifier l'absence de risque sur les papillons et les insectes pollinisateurs. »

Commentaires de notre service approvisionnement : Le Cruiser est donc autorisé en 2010 sur maïs grain, mais pas forcément utilisé pour lutter contre la chrysomèle. Il s'en fera donc très peu. Pour de multiples raisons, notamment son coût à l'hectare et l'efficacité sur ce ravageur en particulier. Le produit retenu sera donc le Force 1.5 G (tefluthrine) qui est obligatoire dans les zones « chrysomèles », ainsi que le Belem également utilisable sur ces mêmes zones contre le taupin.



### Contribution volontaire obligatoire *diabrotica virgifera virgifera* ou chrysomèle : du nouveau sur vos factures de semences de maïs

Un mécanisme de solidarité issu d'un accord interprofessionnel est mis en place, géré par le GNIS et rendu obligatoire par le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Il se concrétise par une cotisation sur la vente de semences de maïs de 1 euro par dose de 50 000 grains pour la campagne 2009/2010. Un détail apparaîtra sur vos factures sous l'intitulé « CVO solidarité Diabrotica » mais ne sera pas soumis à TVA.

Cette contribution servira à financer les traitements insecticides et les différentiels de marge (entre maïs grain et une autre culture) sur les zones focus.

## Les jeunes se frottent au marché des céréales

**Assurer sa marge demande au céréalier de travailler la qualité, la quantité et son prix de vente. Si l'immense majorité des adhérents du Comptoir agricole travaillent en confiance au prix acompte (plus compléments), des voix se font entendre pour gagner en indépendance. Mais encore faut-il connaître les rouages du marché des céréales. Le Comptoir et sa filiale Eurépi font le pari que les bénéficiaires de la Charte Start'jeunes sauront s'y intéresser suffisamment pour décider en toute connaissance de cause.**

Renforcer notre présence et notre conseil auprès des Jeunes Agriculteurs est une priorité, par ailleurs bien visible dans la Charte Start'Jeunes. C'est pourquoi Antoine Wuchner a convié ces dernières semaines les jeunes adhérents intéressés à venir se confronter au marché des céréales. En deux journées, respectant l'ordre dans lequel il faut aborder ce marché, notre spécialiste « maison » a successivement repris en salle les fondamentaux du marché, le marché physique et le marché à terme et enfin le risque prix (\*). Les trois premiers points devai-

ent être abordés devant un auditoire élargi au cours de la première journée. De quoi satisfaire la curiosité et l'envie de comprendre comment travaille Eurépi. Mais comprendre comment un prix se fixe en tenant compte de l'ensemble des paramètres à sa disposition devait être abordé en seconde journée devant un auditoire restreint mais passionné. « Pour bien comprendre comment tout cela fonctionne, il faut passer du temps avec moi, dans mon bureau. » explique Antoine Wuchner. « Nous avons en direct appelé des courtiers avec

lesquels je travaille et qui nous ont donné des éléments de marché. A la suite de quoi, je leur ai montré précisément comment je faisais pour fixer mon prix. En gros, c'est exactement la même chose qu'ils pourraient faire depuis chez eux. Là, ils se rendent compte par eux-mêmes que c'est un peu plus complexe que ce que l'on veut bien laisser croire. »

### Prendre soi-même les commandes en main

La meilleure manière de bien comprendre le fonctionnement de la fixation de son prix de vente, c'est évidemment de se lancer. Pas évident lorsque l'on est un jeune qui a pris l'habitude de confier la vente de ses céréales à la coopérative. C'est pourquoi Eurépi leur propose de travailler la fixation de leur prix, en ne prenant aucun risque. Comment ? En simulant tout simplement ces ventes, mais dans les conditions du réel. « Nous avons commencé par travailler leurs objectifs. De surfaces à emblaver en céréales, nous avons estimé un tonnage potentiel. Attention ! Nous les avons rendu attentifs aux aspects qualité, car fixer le prix d'une marchandise est une chose, en garantir la qualité et la quantité en est une autre. ». A partir de ces tonnes de maïs et de blé, Eurépi a proposé de définir un « prix objectif », c'est-à-dire un prix de vente à atteindre, qui tient compte de ses charges, et qui permet



de dégager un revenu à l'exploitant. « Bien longtemps avant les semis, il est parfaitement possible de fixer son prix (dès que la « nouvelle récolte » est cotée). Et cette fixation peut se prolonger jusqu'à septembre de l'année suivante ». Grâce à un tableur personnalisé, Antoine Wuchner peut à tout moment suivre les positions de ses jeunes « clients » tout en mettant instantanément sa connaissance du marché à leur disposition. « Mon objectif est de faire comprendre qu'on peut très bien fixer son prix soi-même. Mais que l'on ne gagne pas forcément à le faire. La preuve c'est que sur les cinq dernières années, le prix payé au mode acompte a été légèrement supérieur à la moyenne des contrats. Pour moi, il s'agit avant tout de comprendre, et de prendre un risque calculé. »

Eurépi leur propose maintenant de prendre les choses en main. Ils peuvent appeler Hochfelden quand ils le souhaitent, consulter tous les sites spécialisés sur le marché à terme, consulter régulièrement ariane.coop (rubrique « infos Eurépi »). Les jeunes ont à partir de maintenant un an et demi pour fixer leur prix de vente.

(\*) Reportez-vous aux numéros 25 à 28 d'Au Fil des Saisons pour retrouver l'intégralité de ce dossier rédigé par Antoine Wuchner. Egalement disponible sur [www.ariane.coop](http://www.ariane.coop), rubrique Coopérative/Au Fil des Saisons

### Ils ont dit...

Mathieu Adloff est Jeune Agriculteur sur la commune de Kleingoeft. Avec son associé Thierry Willhelm, il produit essentiellement du lait. Il a répondu à l'invitation du Comptoir pour cette formation. « Je ne suis pas prêt aujourd'hui à gérer moi-même mon prix de vente, même après cette formation. Par contre, ce qui est sûr, c'est que je suis maintenant capable de comprendre ce que m'envoie Eurépi sur ariane.coop, et même de lire la presse spécialisée. Je pense tout de même essayer le test « grandeur nature » -sans risque !- que me propose le Comptoir. Et puis j'encourage les autres JA plus céréaliers à se rendre à une prochaine formation sur le marché des céréales ».

## Les capitaux propres dans une coopérative : à quoi servent-ils ?



Le Comptoir Agricole a la réputation d'être une entreprise coopérative bien gérée, et ses capitaux propres permettent aux sociétaires d'être rassurés quant à sa pérennité. Pour autant, que représentent ces capitaux propres ? A quoi servent-ils ? Quelle lecture doit-on en faire dans le cadre d'une coopérative ?

Aborder ces questions revient à se poser les questions de leur composition, de leur emploi et des intérêts qui en découlent. Abordons-les dans l'ordre avec Michel Krebs, directeur financier du groupe Comptoir.

### Une composition qui évolue dans le temps

Comme pour toute entreprise appartenant à des actionnaires, la base des ressources propres initiales est le capital social, lequel n'est rien d'autre que l'apport en capital de ces mêmes actionnaires. Dans le cas d'une coopérative, chaque adhérent doit contribuer à ce capital social en fonction de son activité et du critère de souscription de 1% du chiffre d'affaires prévu dans les statuts. Au fil des exercices comptables successifs, le résultat dégagé par la coopérative peut être distribué équitablement entre chaque sociétaire en fonction de l'activité de chacun, ou être en tout ou partie porté en réserves. Au Comptoir agricole, les Conseils d'administration successifs ont pris la décision d'affecter une partie de ce résultat aux réserves. C'est ainsi que les capitaux propres de la coopérative s'élèvent désormais à plus de 80 millions d'euros dont la grande majorité est constituée des fractions de résultats mis en réserves au fil des exercices et cela depuis l'origine.

### L'emploi des capitaux propres : un moyen de financer des investissements

Élément-phare du passif de l'entreprise, cette ressource sert à financer les emplois qui figurent à l'actif. Prioritai-

rement, les capitaux propres, destinés à rester longtemps dans l'entreprise, servent à financer les investissements qui eux aussi sont sur le long terme. L'excédent des capitaux propres par rapport aux immobilisations nettes, que les financiers appellent « fonds de roulement » permet également de financer le stock de céréales, et évite de recourir à l'emprunt. En effet, les adhérents qui confient leurs céréales au Comptoir Agricole sont payés en principe sous dix jours, alors même que ces céréales peuvent parfaitement rester en stocks plusieurs mois, voire une année. Au-delà du stock « céréales », si les capitaux propres sont suffisants, ils peuvent aussi financer le stock « Appro » et les autres valeurs d'actifs.

### Intérêts des fonds propres : l'indépendance financière

Il est de plus en plus difficile d'obtenir des crédits bancaires, et si on les obtient, les demandes de garantie des banquiers sont élevées. Les capitaux propres sont dans ce registre très prisés car ils témoignent de la confiance des actionnaires dans l'entreprise. Un banquier ne prend que rarement plus de risques que les actionnaires, et aura tendance à limiter sa contribution à hauteur des capitaux propres. Le bon niveau des capitaux propres du Comptoir permet de faire peu appel aux banquiers, limitant ainsi nos frais financiers, tout en nous garantissant une capacité d'emprunt en cas de projet important.

### Notre situation au 30/06/09

Nos capitaux propres s'élevaient au 30 juin 2009 à 81.5 millions d'euros, avant distribution, ce qui représente 90% des besoins de financement de la coopérative. Bien-sûr la situation de fin d'exercice est particulière car nos stocks sont au minimum. Début décembre 2009, alors que la nouvelle récolte était rentrée et payée à prix d'acompte, nous n'avons pas eu besoin de faire appel aux banquiers. Nos capitaux propres sont une garantie et une sécurité pour nos fournisseurs de céréales (nos adhérents) qui n'ont pas à se poser la question de savoir si les céréales apportées seront payées ou pas...

### L'indisponibilité des réserves : un pilier de la force coopérative

Le Comptoir Agricole, comme toutes les coopératives, est une société d'agriculteurs (part sociale rattachée à l'activité de l'exploitation) et non une société de capitaux dont les actionnaires ont pour seule préoccupation le profit maximum et peuvent à tout moment céder leurs actions.

Quand un agriculteur associé quitte la coopérative, celle-ci lui rembourse les parts sociales à leur valeur nominale. Son capital est rémunéré sur la base d'un taux règlementé qui est actuellement plutôt intéressant.

Les réserves ne sont ni distribuables, ni partageables, même en cas de disparition de la coopérative. Cela explique pourquoi une coopérative a souvent des fonds propres supérieurs aux entreprises de droit commun. Cela confère à la coopérative une grande stabilité économique qui ne peut être que profitable aux adhérents

## 360° : Où en est-on ?

Cela fait exactement un an que le projet 360°, destiné à engager une réflexion à propos du développement durable, a vu le jour. Après une phase essentielle d'explications au sein du personnel et du Conseil d'administration, il est aujourd'hui clair que « 360° » est essentiellement un moyen de pérenniser les activités du Comptoir Agricole en tenant compte bien plus qu'avant des désirs de la société qui nous entoure.

Courant juillet 2009, plus de cinquante partenaires, les parties prenantes de l'entreprise, se sont réunies avant d'accepter de jouer le rôle de moteurs dans la réflexion.

### Un processus long qui ne peut s'envisager qu'avec sérieux

Avec Coop de France et Idée Alsace, une évaluation sur les 34 enjeux du développement durable a été réalisée. A chaque fois, une note d'importance et de performance a été donnée. Forts de cette analyse honnête et sans tabou, une réflexion a conduit les responsables en charge de cette mission à proposer des pistes prioritaires d'amélioration de notre activité. En ce début d'année 2010, la phase d'évaluation de la faisabilité de chaque action est lancée, service par service. Avant mars, le Conseil d'administration aura à se prononcer sur un plan d'action globalisé. En attendant, plusieurs parties prenantes se sont manifestées pour demander où nous en étions. Nous reconnaissons que le processus est plus long que prévu. Par contre, nous som-



17 décembre 2009 : signature de la Charte « Couverts Fleuris ». De gauche à droite : Sébastien Riehl (Riehl paysage), Clément Joliet (Nova Flore), André Schuhler, Philippe Lecompte (président du réseau biodiversité pour les abeilles), Gérard Lang (président de la Fédération Départementale des chasseurs du Bas-Rhin), Jean-Georges Dichtenmuller (Vice Président de la Fédération Départementale des Apiculteurs du Bas-Rhin), Christophe Klotz, Remy Gottri (Jardins Gottri), Jacky Wolff (Wolff Paysage), Daniel Kieffer (Ledermann paysage), Christian Kleitz (Thierry Muller paysage).

mes extrêmement confiants sur l'issue de ce travail. Certains projets sont d'ailleurs d'ores et déjà en phase de lancement. C'est le cas tout particulièrement du projet de mise au point d'un système innovant de traitement des effluents phytosanitaires (voire dossier innovation page 6). C'est aussi le cas de la signature de la Charte de Bonnes pratiques d'implantation et d'entretien de couverts fleuris favorables à la biodiversité, signée en décembre dernier.

### Une Charte qui responsabilise toutes les parties prenantes

Cela fait maintenant un an que le Comptoir Agricole a imaginé cette Charte qui a pour but de sensibiliser les paysagistes (puis de les engager) en faveur d'une plus grande prise en compte de la biodiversité dans leurs chantiers respectifs. Mettre en place et entretenir un couvert fleuri sans savoir comment ce couvert interfère avec la biodiversité locale peut se révéler lourd de conséquences. Par une information précise, régulière et sincère, les

professionnels évitent les erreurs. Tout en se démarquant de leurs confrères.

Pour arriver à ce résultat, qui est une démarche tout sauf commerciale, notre équipe emmenée par Freddy Lienhardt s'est associée étroitement à plusieurs partenaires parmi lesquels la Fédération Départementale des Apiculteurs du Bas-Rhin, la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin, le Réseau Biodiversité pour les abeilles et le semencier Nova-Flore, reconnu nationalement pour ses efforts de recherche et développement en ce sens.

Forts d'une année de travail avec réunions en salle et réunions sur le terrain, nous avons signé cette Charte tous ensemble jeudi 17 décembre au siège du Comptoir Agricole.

## Contrôle des pulvérisateurs Le Comptoir Agricole acteur à sa manière

Il y a un an, tous les espoirs étaient permis au sein de la coopérative pour qu'un vrai service adapté soit offert à nos adhérents. Les autorités en ont décidé autrement : impossible d'être à la fois fournisseur de produits de traitement et organisme de contrôle certifié de pulvérisateur. Mais pas question pour le Comptoir de rester les bras croisés. Nous pensons avoir trouvé le moyen de nous rendre utiles.



Détail du banc de contrôle

Il n'existe pas de centre de contrôle fixe de pulvérisateurs comme pour les voitures individuelles. Le banc de contrôle est donc mobile et se déplace au gré des demandes. Mais de l'aveu même des organismes agréés pour ces contrôles, si la qualité de prestation est stable dans le temps, le coût varie en fonction du nombre d'engins vérifiés par

journée de travail. Dans ces conditions, comment ne pas se rendre compte que nos sites d'approvisionnement pourraient servir à ces contrôles ? De ce constat est née l'idée de permettre à un partenaire de faire le travail dans nos enceintes. En misant sur l'efficacité et l'expérience de chacun.

### La planification : le nerf de la guerre

La société Agrimat (groupe Niess/Hoffen) est agréée depuis peu. Son souhait, étant donné le montant important des investissements matériels et humains, est de faire fonctionner le banc le plus possible sur une année. Christian Kieffer explique sa vision du partenariat : « Agrimat sera seul responsable du bon déroulement des contrôles, de la prise de rendez-vous jusqu'à la remise de la fameuse pastille. En partenariat ex-

clusif avec le Comptoir, nous prenons l'engagement de proposer un planning serré pour qu'un maximum d'agriculteurs puisse bénéficier de ce service ». C'est ainsi que dans quelques semaines, des tableaux de prises de rendez-vous apparaîtront dans tous les magasins appro du Comptoir. Les responsables locaux de la coopérative expliqueront la marche à suivre si le besoin s'en fait sentir. Ils donneront également des instructions écrites pour que les contrôles se passent au mieux. Dans la limite des places disponibles, les adhérents intéressés pourront s'inscrire à une date fixée par avance, en laissant un chèque qui ne sera encaissé qu'après le contrôle. « C'est indispensable pour que chacun soit responsabilisé jusqu'au bout », ajoute Christian Kieffer. En cas de non présence le jour du rendez-vous, l'exploitant devra se tourner vers Agrimat pour expliquer sa situation.

### 2009 : une année charnière très compliquée

Même échelonnée sur cinq ans, le nombre de pulvérisateurs à contrôler par an est très important (ne parle-t-on pas de 1200 par an ?). Or la première vague qui aurait dû se dérouler en 2009 a été retardée faute d'organismes agréés suffisants. En théorie, le reliquat de cette première vague devrait se terminer au printemps 2010, ce qui semble sur le papier assez improbable. D'autant que nombre d'exploitants de la seconde vague voudront ne pas prendre de retard. Tout le monde s'accorde à dire qu'il faudra faire preuve de discipline et de patience. Il est heureux pour les producteurs que de nouveaux prestataires s'apprêtent à proposer leur service. Malgré cela, chacun devra s'armer de patience.

### Concrètement, comment les choses vont-elles se passer ?

Courant janvier, toutes les dates du premier semestre seront communiquées par Agrimat. Et ceci pour chacun de nos magasins d'appro. Les adhérents intéressés devront s'y rendre pour inscrire leur nom sur le planning qui sera affiché. A raison de quatre ou cinq appareils par jour, il est clair que tout le monde ne pourra pas être servi immédiatement. Il leur restera le choix, soit de choisir un autre prestataire dans le département, soit d'attendre qu'Agrimat revienne sur site.

### Etes-vous concerné par la première vague ?

Pour savoir si votre pulvérisateur fait partie des premiers à être contrôlés, il faut vérifier que les deux derniers chiffres de votre numéro de SIREN (qui en contient 9) vont de « 00 » à « 19 ». En théorie, les producteurs concernés ont jusqu'au 31 mars pour se mettre en règle. Pour rappel, la seconde vague de pulvérisateurs devant être contrôlés (aussi en 2010) sont ceux des exploitants dont les deux derniers chiffres du numéro de SIREN vont de « 20 » à « 39 ».

## LE COIN D'ARIANE

### La révolution numérique est en marche

Cela fait cinq années que les adhérents du Comptoir ont accès à un portail d'information propre à la coopérative : **ariane.coop**. Outil mutualisé entre trente-deux coopératives céréalières françaises parmi les plus grandes, ce portail est aujourd'hui une référence pour plus de vingt-cinq mille exploitations. Ce qui représente près de cinquante mille visites par mois ! Les stratégies de diffusion diffèrent pourtant d'une région à l'autre. Notre coopérative prend en 2010 la décision d'en faire bénéficier le plus grand nombre, avec l'idée que d'ici quelques années, la plupart de nos adhérents seront équipés d'internet. Explications.

Nous faisons un constat très simple : en quelques années, les outils internet sont passés du statut de « jouets pour les initiés » à une aide de plus en plus banale. Quelque soit le temps que cela prendra, il est maintenant évident que pas une exploitation adhérente du Comptoir agricole ne sera tenue à l'écart de ces technologies. Il faut donc tout mettre en œuvre pour accélérer

le mouvement, en accompagnant les producteurs s'il le faut. Et si la tentation de demander une contribution se justifiait il y a peu, il est nécessaire de revoir ce choix.

### Un accès gratuit au portail ariane.coop

Ariane.coop équipe aujourd'hui près de 600 exploitations adhérentes. Ce qui représente d'ores et déjà près de 40% du potentiel de production de la coopérative. Rendre gratuit l'accès à ariane.coop pour nos adhérents fidèles – hormis certaines options (voir ci-dessous) – doit rapidement nous amener à dépasser le millier de connectés. Attention, le module « enregistrement des pratiques agricoles », malgré tout son intérêt, n'est qu'une brique parmi les autres. « Plusieurs centaines d'exploitations préfèrent travailler avec des outils d'enregistrement différents comme ceux de la Chambre d'agriculture. Non seulement ce choix appartient au producteur, mais en plus nous travaillons main dans la main avec la Chambre pour faire échanger ces outils à l'avenir. Ce qui d'ailleurs n'est pas forcément évident du point de vue technologique », précise Christophe Klotz, en charge de ce dossier.

### De l'enregistrement à la traçabilité

Il est facile de confondre « enregistrement », qui est une obligation aujourd'hui réglementaire, avec « traçabilité » qui est une demande pressante de nos clients transformateurs. Dans ce dernier cas, c'est à la coopérative de gérer au mieux ces exigences. Mais il est to-

talement impensable de le faire à grande échelle sans l'aide de l'informatique. C'est pourquoi le Comptoir propose dès à présent de donner gratuitement accès au module « fil d'Ariane », à condition que l'exploitant s'engage à donner accès à ses pratiques, sur les parcelles de céréales. Là également, cet accès est bien entendu réservé à ceux qui livrent leurs céréales au Comptoir Agricole.

### Gratuité pour les adhérents fidèles

A partir de maintenant, tous les adhérents qui bénéficient d'une prime « fidélité » peuvent prétendre à être gratuitement connectés au portail ariane.coop. En cas de livraison de ses céréales à la Coopérative, il peut leur être proposé également un accès gratuit au module Fil d'ariane.

L'outil « Azolis », proposé en partenariat par Arvalis, est aujourd'hui opérationnel mais optionnel. En complément du « Fil d'Ariane », il est proposé au prix de 70 euros par an et par exploitation. Une aide au démarrage est assurée par le Comptoir. Enfin l'outil pocket PC est également disponible en option.

Une question ? Contacter Mathieu Walter au 06 11 27 60 10 (mathieu.walter@comptoir-agricole.fr) ou Christophe Klotz au 03 88 89 09 47

## Les effluents phytosanitaires pris à bras le corps



Test d'efficacité au laboratoire - RITTMO

Tous les producteurs se souviennent de l'arrêté du 12 septembre 2006 qui soulignait la responsabilité des exploitants quant à la gestion des eaux chargées en traces de produits phytosanitaires (communément appelés effluents phytosanitaires). Les démarches volontaires antérieures qui prenaient les formes d'aires de remplissage des pulvérisateurs, de phytobacs et autres volucompteurs, devenaient obligation pour tous les producteurs. De nombreux dispositifs plus ou moins efficaces et onéreux devaient voir le jour dans la foulée. Pendant ce temps, des chercheurs alsaciens sélectionnaient des souches bactériennes capables de « manger » ces mêmes effluents. En combinant leurs efforts, le Comptoir Agricole et ces chercheurs proposent aujourd'hui une solution qui reste néanmoins encore à l'état de projet. Mais qui pourrait aboutir sous dix-huit mois.

L'histoire de cette collaboration commence dans les environs de Rouffach. Certains travaux de recherche de l'Université de Haute-Alsace (voir encadré) prouvent la présence de bactéries aux propriétés intéressantes dans les sédiments d'un bassin d'orage ; celles-ci présentent naturellement la faculté de dégrader certains produits de traitement phytosanitaires, notamment ceux utilisés en viticulture. L'occasion était trop belle pour en rester là. Par sélections successives, plusieurs cocktails des bactéries les plus prometteuses – appelés consortium bactérien – sont identifiés. Au fait de ces avancées scientifiques, notre coopérative sollicite alors immédiatement les chercheurs du CRITT RITTMO de Colmar (voir encadré). L'objectif est simple : tester de manière systématique l'efficacité de ces bactéries sur tout type de molécule et quelque soit le type de culture.

Un projet universel

En 2008, durant six mois, une stagiaire s'est attachée à créer au laboratoire un effluent-type, c'est-à-dire reproduisant le plus fidèlement possible la mise en commun d'eaux de lavages de pulvérisateurs de quelques dizaines d'exploitations. Après de longues et coûteuses analyses, les résultats dépassaient nos attentes : la très grande majorité des molécules étaient dégradées à plus de 90% en une semaine à peine, sous réserve d'une bonne oxygénation des effluents. Une nouvelle fois, pour le compte de nos adhérents, la coopérative devait aller de l'avant, soutenant activement l'idée de décliner ces propriétés sous forme d'un dispositif opérationnel. Mais aller plus loin nécessite des moyens humains et financiers. « Nous avons les personnes compétentes pour vérifier la viabilité d'un tel projet ambitieux », confirme Laure Metzger,

### Un projet universel

directrice du CRITT RITTMO, « mais ce qui coûte cher, ce sont les analyses d'efficacité et écotoxicologiques. Tout doit se faire dans des conditions parfaitement contrôlées selon des protocoles reconnus officiellement. C'est à ce prix que des résultats positifs pourront se transformer le cas échéant en un service opérationnel, reconnu par les autorités compétentes». Dans ces conditions, la Région Alsace et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ont accepté de soutenir financièrement le projet sur un site particulièrement surveillé par les pouvoirs publics : le bassin versant de la Souffel faisant un terrain d'expérimentation idéal.

Un projet de longue haleine qui se fera avec les producteurs

Après la mise en place d'un comité de pilotage qui verra les principales OPA nous rejoindre, Chambre d'agriculture en tête, tout commencera début 2010 par une enquête en culture. Les exploitants seront approchés afin de connaître leurs pratiques en termes de remplissage et de nettoyage des pulvérisateurs. La nécessaire question du besoin des exploitants sera posée, ce qui permettra de localiser géographiquement les volumes à retraiter. Parallèlement à ce travail de terrain, le Biopôle de Colmar sera le théâtre de tests grandeur nature, de manière à vérifier l'efficacité du dispositif sur des volumes plus importants. Un soin tout particulier sera apporté aux tests écotoxicologiques en sortie. Ce dernier point est capital : les molécules de synthèse sont dégradées par les bactéries. En théorie, les eaux en sortie de dispositif sont d'une bonne qualité écologique, et doivent pouvoir retourner au milieu. C'est ce que nous devons vérifier et optimiser pour en faire un moyen de traitement parfaitement abouti.

### Un projet de longue haleine qui se fera avec les producteurs

Avec ses partenaires, le Comptoir Agricole expose sur le Village Biotechnologie Alsace au Salon Pollutec de Paris

Equipement dédié au développement du dispositif de traitement



Avec ses partenaires, le Comptoir Agricole expose sur le Village Biotechnologie Alsace au Salon Pollutec de Paris

## Le CRITT RITTMO et l'EDBS : une équipe gagnante

Pour épauler le Comptoir Agricole, deux équipes de chercheurs mobilisent leurs compétences humaines et techniques.

L'Equipe de Dépollution Biologique des Sols (EDBS) de l'Université de Haute-Alsace a acquis une expertise reconnue en matière de dépollution par voie biologique. Faisant appel à des compétences en microbiologie, en chimie et en ingénierie environnementale, ses travaux de recherche couvrent des types de contaminations variés comme les métaux lourds ou les molécules phytosanitaires. Dans tous les cas, les avancées scientifiques visent à optimiser des processus de dégradation naturels : par exemple, certaines bactéries dégradent les molécules de synthèse, d'autres au niveau des racines facilitent l'extraction par les plantes de métaux lourds. De manière générale, leur expertise est mise au service d'une dépollution biologique.

RITTMO Agroenvironnement est un Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie. Ses missions sont doubles :

1) Accompagner les petites et moyennes entreprises régionales à innover, à créer de nouveaux produits ou de nouveaux services. L'innovation est au cœur du développement économique de la Région Alsace. Chaque projet innovant y contribue en améliorant la compétitivité de notre bassin d'emploi. RITTMO Agroenvironnement est labellisé par le Ministère de la recherche et aux nouvelles technologies. Doté d'importants moyens techniques, dans le domaine écotoxicologique et du génie des procédés, ses équipes œuvrent en faveur d'une recherche appliquée pour le compte des professionnels, comme notre coopérative. Un seul objectif : être le pont efficace entre les laboratoires publics et les entreprises.

2) Organiser des rencontres professionnelles, faciliter l'échange et les retours d'expérience, rendre compte des évolutions techniques et réglementaires, sont autant d'initiatives au service des entreprises. Un seul mot d'ordre : savoir pour s'améliorer.



### La dégradation des molécules de synthèse par les bactéries : comment ça marche ?

A quelques exceptions près, comme les organismes chlorophylliens, producteurs de leur propre énergie, tous les êtres vivants tirent leur énergie de la dégradation de molécules carbonées. Citons les sucres chez l'homme, par exemple. Les molécules de synthèse dédiées à la protection des cultures n'échappent pas à la règle. Elles peuvent servir de « nourriture » pour certaines bactéries sous l'action d'enzymes, capables de « couper » les grosses molécules. Notons simplement que couper une molécule en produit de plus petites, utiles à la croissance bactérienne :  $AB \Rightarrow A + B$ . La dégradation est une réaction biochimique se réalisant en présence d'oxygène et mobilisant de l'énergie et plusieurs enzymes de bactéries différentes. Elle produit des ions, des atomes ou d'autres molécules dites « métabolites ». On parle de dégradation totale lorsque d'une molécule carbonée, seuls du  $CO_2$  et de l'eau sont produits en fin de réaction. A l'inverse, la production de métabolites impose de vérifier leur non toxicité par des tests écotoxicologiques, par exemple sur plante, et de conclure ou non de l'efficacité de la dépollution biologique.

# Le Comptoir Agricole se fait auditer

Depuis 2001, le Comptoir Agricole est certifié Iso 9001 (version 2000). Ce qui était une obligation pour continuer à vendre nos céréales sur le Nord Communautaire est devenu une véritable culture au sein du Comptoir. Les notions mêmes d'amélioration permanente et de satisfaction du client sont devenues presque banales. Pourtant, lorsque l'auditeur de SQS (voir notre témoignage page 8) prend rendez-vous avec nos services, la même petite pointe d'inquiétude est palpable au sein du personnel. Normal, quand on cherche à faire au mieux. *Au Fil des Saisons* a choisi de suivre Véronique L'Huillier au quotidien, au cours des deux jours et demi d'audit avec André Werner (SQS) qui se sont déroulés du 2 au 4 décembre dernier.

**MERCREDI 2 DÉCEMBRE** à Hochfelden - **8h30** : réunion d'ouverture avec M. Schuhler. Présentation de l'évolution de la politique de l'entreprise, de ses objectifs et du système de management.



Réunion d'ouverture

**10h** : rendez-vous au Service Céréales avec Denis Fend. Présentation à SQS des nouveautés en termes de stockage du grain. Discussion autour de la maintenance prédictive.

**10h45** : c'est au tour du Service transport avec Pascal Figuréo. Présentation de l'évaluation des transporteurs et réflexion sur la gestion du parc interne.



André Werner et Pascal Figuréo

**11h15** : Véronique L'Huillier est directement interrogée pour son Service qualité. Discussion sur le plan HACCP, de la CSA et de l'intégration des nouvelles exigences de ce référentiel dans le système qualité.



Madelaine Vogler

**11h55** : passage éclair chez Madeleine Vogler au service du personnel afin de vérifier une exigence de la nouvelle version de la norme ISO 9001 (Voir encadré sur les modifications de ce référentiel.)

**14h15** : visite du nouveau silo de Strasbourg « Silo-sud ». Découverte de l'infrastructure.



Marc Babilon et Frédéric Dauvergne

**16h15** : nous aurions dû arriver à notre dépôt d'Ingenheim mais suite à un bouchon sur Strasbourg, adaptation du planning et visite annulée sur ce site. A la place...

**16h45** : Véronique est à nouveau auditée mais sur le référentiel ISO 9001 cette fois et spécifiquement sur les modifications apportées (voir encadré).

**17h15** : rencontre du Service maintenance avec JJ Hornecker. Présentation du fonctionnement du service et réflexion sur la maintenance prédictive. Un point particulier a été fait sur les dangers de contamination du grain lors des interventions au-dessus des cellules.

**JEUDI 3 DÉCEMBRE, 7h50** : rendez-vous à Hochfelden pour covoiturier M. Werner vers Ebersheim, notre premier site de la journée.

**9h00** : visite du récent centre d'Ebersheim. M. Werner contrôle que tous les enregistrements sont bien présents, comme pour chacun des sites qui vont suivre et que tout est en ordre et propre (silo et dépôt).



Martin Schieber

**9h45** : direction Bindernheim. Pour la première fois, M. Werner visite ce silo de collecte.



Véronique L'Huillier

**10h30** : au tour du silo d'Erstein de nous recevoir.

**11h30** : première visite au site de Geispolsheim.

**12h00** : Blasenheim est le dernier centre visité lors de cette matinée.

**14h30** : avec un peu d'avance, arrivée à Vendenheim pour rencontrer Freddy Lienhart et le service Espaces verts. Sans difficulté, car tout est prêt ! Réflexion sur l'adaptation de ce service par rapport à la conjoncture régionale.



Freddy Lienhart

**16h00** : retour à Hochfelden pour rencontrer Valérie Barth qui seconde Nicole Walter au service Adhérents. Explications à l'auditeur du fonctionnement de son service.

**17h15** : retour au Service qualité pour la suite de la vérification de la bonne adaptation des changements des référentiels et présentation des indicateurs qualité de la coopérative.

**VENDREDI 4 DÉCEMBRE, 8h00** : rendez-vous sur le site de Thal-Drulingen. Visite du site et contrôle du système.



Jean-Marie Muller



Armel Dollé

**9h50** : retour Hochfelden. Rencontre avec Armel Dollé du service informatique pour échanger à propos de la gestion des risques liés à ce domaine.

**10h30** : M. Werner se retire dans un bureau pour préparer sa conclusion à exposer.

**11h15** : réunion de conclusion avec restitutions des audits avec le service qualité Groupe au grand complet.

**12h15** : le marathon qui aura duré deux jours et demi est terminé ! M. Werner émet un avis favorable pour l'obtention des certificats concernés.

## De nouvelles versions de nos référentiels

- **La norme ISO 9001** a été revue en novembre 2008. Les modifications par rapport à l'ancienne version de 2000 portent sur deux sujets principaux : **Tout d'abord les ressources humaines. La coopérative doit s'assurer que les compétences pour effectuer un travail sont bien présentes et de façon adaptée. L'entreprise doit pourvoir aux formations nécessaires ou toutes autres actions pour maintenir les compétences en place. Elle doit également régulièrement les évaluer en termes d'efficacité. Ensuite les processus externalisés\*, c'est-à-dire ceux ayant une incidence sur la conformité du produit ou du service considéré, et dont la maîtrise doit être assurée.**
- **La Charte Sécurité Alimentaire (CSA)** est revue en 2009. La modification résulte de la compilation de deux référentiels : la CSA ancienne version (2003) de la coopération agricole et le référentiel de la FNA, le **Guide de Bonne Pratique d'Hygiène et de Stockage.**

\* Un processus externalisé est un processus dont la coopérative a besoin pour son système de management de la qualité et dont l'entreprise choisit de confier la mise en œuvre à une partie externe. Par exemple le nettoyage des cellules de stockage du grain qui est confié à une entreprise spécialisée dans le domaine.

## TÉMOIGNAGE

# S = I x L<sup>2</sup>

ISO 9001, version 2000 ou 2008, CSA... Autant de sigles apparemment réservés à une caste de spécialistes. Et qui suffisent à flanquer la frousse à toute personne désignée pour être auditée dans l'entreprise. Alors même que l'idée originelle était au contraire de se rassurer sur ses méthodes de travail, et rassurer par là-même les clients transformateurs. Nous avons donc rencontré André Werner, auditeur au sein de l'organisme SQS, qui audite régulièrement le Comptoir Agricole et certaines filiales.

**Au Fil des saisons : Cela fait huit ans que notre coopérative se fait régulièrement auditer pour vérifier le respect de la norme ISO 9001 (voir notre dossier page 7). Mais rien n'y fait : une certaine fébrilité gagne l'entreprise, qui craint pour la pérennité de son agrément. Est-ce justifié selon vous ?**

**André Werner :** Oui et non. Oui car vous voulez vous montrer sous votre meilleur jour et que la peur de l'erreur est humaine. Mais non, parce que le Comptoir a décidé de garder son agrément ISO. Rappelez-vous, une coopérative céréalière était condamnée à obtenir ce fameux agrément pour pouvoir sereinement continuer à travailler avec les pays du Nord communautaire. C'est moins vrai de nos jours. Et le Comptoir garde le cap malgré tout.

**AFDS : Pourquoi ? Etre reconnu CSA pourrait suffire...**

**A.W. :** Peut-être pour vos clients, mais plus pour vous ! Le Comptoir a « goûté » à l'amélioration continue. C'est un état d'esprit. C'est toujours difficile au début, puis cela devient une sorte de routine pour chacun. Et un jour, les bénéficiaires sont là, même en amenant des gains de temps. Il est évident que chaque salarié du Comptoir est conscient que satisfai-



re le client n'est pas qu'une expression, mais une réalité. Et n'oubliez jamais qu'il s'agit d'un gage de sérieux pour vos clients, notamment ceux qui sont plus éloignés géographiquement et qui ne vous connaissent pas aussi bien que les Alsaciens.

**AFDS : On se pose parfois la question de votre partialité en tant qu'auditeur. Mais aussi de ce que vous pouvez amener aux audités. Que répondez-vous à cela ?**

**A.W. :** Ce sont de bonnes questions. Un auditeur doit être impartial et indépendant. Nous le sommes tous. Maintenant, je peux préciser que SQS a une position plus proactive. Nous voulons aussi être des générateurs d'idées, des apporteurs de valeur ajoutée. Pour justement aider à l'amélioration continue. J'ai personnellement œuvré de très nombreuses années dans des fonctions de gestion, puis de direction générale. Je connais l'importance de chaque service et ses relations avec les autres. Je peux donc amener un regard d'expert aux personnes auditées. Le tout est de respecter une formule magique :  $S = I \times L^2$ . Ce qui veut dire que le succès d'un audit dépend à la fois d'un désir d'innovation dans l'entreprise, doublé d'une loyauté parfaite de l'auditeur et de l'audité.

(\*) CSA = Charte Sécurité Alimentaire. Obtenir cette norme est la preuve que tout est fait dans l'entreprise pour garantir une hygiène absolue. Et donc rassurer les partenaires de l'aval.

## LES BRÈVES DU COMPTOIR

Que nos fermes sont belles !



La ferme de Mme Marguerite Klein

Surtout quand les Jeunes Agriculteurs s'impliquent pour récompenser les plus beaux fleurissements départementaux. Cette année encore, la vaste salle de séance de la Chambre d'agriculture a fait salle comble. Un grand bravo aux gagnants de cette année. Félicitations ! Comme d'habitude, le Comptoir s'était associé à la remise des diplômes et a fourni des lots de matériels professionnels.

**Réunions techniques : à vos agendas !**

Nos adhérents sont invités à se rendre massivement aux réunions techniques aux dates et lieux suivants (début des réunions à 13h30, sauf Thal Drulingen à 19h30) :

Sessenheim, restaurant A la Croix d'Or, le 20 janvier; Hohwiller, restaurant Au Bœuf, le 21 janvier; Ebersheim, Ferme auberge Trau le 22 janvier et Berg, restaurant Au Cygne le soir même; Dossenheim-Kochersberg, salle des fêtes, le 25 janvier; Schwindratzheim, restaurant Au Bœuf, le 26 janvier et Erstein, à la Fescherhett, le 27 janvier.

**Déchets agricoles : la collecte des PPNU approche**



Comme promis, les produits phytosanitaires non utilisables (PPNU) seront collectés les 25 et 26 janvier prochains. Les sites de Thal, Seebach, Hochfelden, Molsheim et Erstein seront spécialement équipés pour l'occasion. Pas de préinscription cette année. A noter que nos adhérents ont tout le mois de janvier pour amener leurs emballages vides par la même occasion, et ceci dans tous les magasins d'appro.

Cette opération est réalisée en partenariat avec les Chambres d'agriculture et Adivalor.

**Fil d'Ariane : bientôt la 5.2**

D'ici quelques semaines, les utilisateurs auront le plaisir de découvrir une version toujours plus performante de notre outil de traçabilité. Le maître mot : plus de souplesse !

**Le service technique bientôt dans ses propres murs**

Sauf retard de dernière minute, l'équipe de Christian Lux pourra enfin travailler dans un local dédié à son activité. Une partie du site de Marlenheim sera en effet destiné à recevoir ce service, avec quelques équipements parfaitement aux normes, comme la gestion des effluents phytosanitaires.

## Unter Uns

Màch Wintersport !  
'S findt jeder fïer de Winterspor  
Der beschte Plätz àm schöenschte Ort.  
Hesch Süende, Angscht, kummsch ball in  
d'Höell ?...  
Màch d'Skiwàllfahrt uf Meribel !  
Hesch Sorje, Schulde, vil "misère" ?...  
Am beschte gesch uf Val d'Isère !  
Bisch fàscht bàkrott?... d'Bànk lehnt d'r nix  
?...  
Prowier's emol in Chamonix!  
Hesch d'gröeschte Gschichte mit der Stiir ?...  
Hau àb dort nàb uf Les Menuires !  
Bisch krànk, ze gross, ze dick, ze klein ? ...  
Fàhr ruehig nunter uf La Plagne !  
Hesch immer noch kein Arweitsstell ?..  
Fàhr àarweitslos uf Courchevel !  
Fàhr ohne Sorje, sàà kein Wort,  
Denn dort im Ort fer Wintersport  
Gibt's viel so Lit vun din're Sort !



Ce texte est extrait de l'ouvrage « Fufzig G'schichtle un Gedichtle » d'Auguste Wackenheim, Editions Oberlin, Strasbourg 1979.

